

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°10 - Avril, mai, juin 2024

MAG!

LE TEMPS DU RENOUVEAU !



SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Eau

Recensement

Élections européennes

Photovoltaïque

Le tour CCVH

6 Zoom sur

Budget 2024

8 Bilan de mi-mandat

12 Cadre de vie

Betterstreet

Environnement

Déchets verts

Travaux

14 Solidarité

Octobre Rose

Téléthon

Brocante

Atelier mémoire

Atelier numérique

16 Jeunesse

Animal totémique

Jeux à l'école

Les boîtes à livres

Projet intergénérationnel

18 Portrait

Jean-Pierre JULLIAN

Maude SENTEIN

20 Vie associative

Aïkido

Rando

Club taurin

Espoir pour un enfant

22 Parole à

23 Retour en images

24 Agenda



N° 10 - 2024

Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : Ville de Montarnaud - Laurent Arnaud.
Christophe Carpenel. AdobeStock.
Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2100 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous.

Au moment où vous lirez cet édit, le 20 mars 2024, sera soit prochain soit passé. Déjà le printemps avec ses sorties, ses balades dans nos beaux paysages. Cette transition sera moins brutale cette année, eu égard à l'hiver très doux que nous avons vécu. Mais toute médaille a son revers. Hiver doux non pluvieux signifie la non alimentation des nappes souterraines. Dès le mois de février notre territoire a été placé en mesure de restriction d'alerte renforcée, les niveaux des nappes étaient plus bas qu'à la fin de l'été dernier. Si la pluie n'est pas au rendez-vous, l'été sera difficile et compliqué pour l'ensemble des communes et donc pour Montarnaud. Continuons à bien appliquer les mesures de restriction afin d'éviter, cet été, l'absence d'eau au robinet. Nous en avons profité, cet hiver, pour mettre les espaces verts à niveau. Merci aux agents du service technique pour leur intervention.

Nous avons établi, en parallèle, un marché à bon de commande qui va nous permettre de soutenir, avec des entreprises, les agents dans leurs opérations d'entretien.

Je renouvelle ma demande d'entretien régulier, sur les haies et arbres mitoyens de la voie publique et sur les trottoirs le long de vos parcelles, qui doit être réalisé réglementairement par chaque propriétaire.

Le printemps 2024 sera aussi l'éclosion des opérations de travaux telles que les livraisons de :

- ➡ La maison des associations.
- ➡ Du plateau de sport.
- ➡ L'extension de l'école maternelle et la création d'une nouvelle ALSH pour les tout-petits.
- ➡ La réfection de l'entrée de ville, route de Montpellier.

Démarrage de :

- ➡ La deuxième partie de la plaine des sports (Streetworkout, aménagement des abords, jeux d'enfants).
- ➡ La réfection de l'ALSH Katchouck à l'école élémentaire, avec la suppression d'un préfabriqué.
- ➡ La réfection de l'entrée de ville côté Zac du Pradas, depuis la déchetterie jusqu'au rond-point de l'Arbre de vie.
- ➡ Le tracé provisoire de la circulation piétonne et vélo, au centre de notre commune.

Et la signature d'acquisition de la cave coopérative.

Le budget a été voté le 18/03/2024.

Il s'élève à **5,2 millions €** pour le fonctionnement et à **4,7 millions €** pour l'investissement, soit un total de **9,9 millions €**.

Pour rappel, le budget 2019 était de **3,8 millions €** pour le fonctionnement et de **1,9 million €** pour l'investissement, soit un total de **5,7 millions €**. Un large coup d'accélérateur a été donné !

Le MAS DIEU.

Chacune et chacun d'entre vous a reçu, dans sa boîte aux lettres, un document de quatre pages couleur émis par Macondo.

Je rappelle qu'un élu de la République qui se respecte se doit d'appliquer en matière d'urbanisme la même rigueur pour l'association Macondo qu'il le ferait pour tout habitant de Montarnaud. Pour construire il faut un droit du sol. L'association a signé avec l'ancien maire ce document, une semaine seulement avant la prise de fonction de notre liste, soit en mai 2020.

La construction de Macondo a été réalisée à leurs dires, en 2018, soit deux ans avant l'autorisation d'occupation du sol et surtout « sans permis de construire ».

L'action conduite par la mairie est une action classique lorsqu'aucun permis de construire n'existe pour une construction :

- ➡ Nous avons, avec les représentants du Préfet dressé un constat de l'effraction sur les lieux.
- ➡ Nous avons demandé une régularisation de la situation.
- ➡ Nous avons réalisé une conciliation avec les avocats respectifs, aucune suite positive n'a été donnée par les contrevenants.
- ➡ Nous avons pris un arrêté qui indique que, si au 1^{er} mars 2024 la situation n'était pas régularisée, la mairie appliquerait une astreinte de 500 € par jour à l'association.

Même si l'association suit une démarche environnementale très intéressante, elle n'est pas pour autant exonérée des contraintes d'urbanisme du secteur.

Enfin, le tri sélectif commence à porter ses fruits par une réduction du tonnage des déchets résiduels. Nous étudions la possibilité de faire livrer à la déchetterie du compost, afin de le mettre à disposition de la population, dans des conditions à définir.

Montarnaud change de visage en s'adaptant aux besoins de ses concitoyens.

Nous œuvrons et œuvrerons toujours dans ce sens.

Bon printemps, bonne et belle vie à Montarnaud.

Jean-Pierre Pugens

ACTU



EAU

Prix

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault exerce la compétence « eau potable » pour certaines communes dont Montarnaud.

Le Conseil communautaire de la Vallée de l'Hérault en sa séance du 18 décembre 2023 a voté la nouvelle tarification de l'eau.

Pour 2024, il a été décidé d'offrir les 15 premiers m³ d'eau.

Le coût global (part de la CCVH plus part de la SAUR) pour Montarnaud sera le suivant :

- L'abonnement pour l'eau potable est de **80€/an**.
- Parts variables (consommation) pour l'eau potable sont de :
 - ➡ **0,00€/m³ pour une consommation de 0 à 15 m³ inclus**
 - ➡ **1,07€/m³ pour une consommation de 16 à 50 m³ inclus**
 - ➡ **1,29€/m³ pour une consommation de 51 à 100 m³ inclus**
 - ➡ **1,49€/m³ pour une consommation de 101 à 200 m³ inclus**
 - ➡ **2,87€/m³ pour une consommation de 201 à 500 m³ inclus**
 - ➡ **3,61€/m³ pour une consommation supérieure à 501 m³**

Ce qui signifie que, plus la consommation est importante, plus le prix au m³ de l'eau sera élevé, d'où la nécessité de réduire notre consommation à titre individuel et collectif.

La sécheresse qui sévit sur notre territoire depuis plus de deux ans, a contraint le Préfet de l'Hérault de prendre des mesures de vigilance pour répondre à la situation de crise sur le département.

Certes, le prix de l'eau peut peser sur nos budgets, mais ne plus avoir d'eau au robinet mettrait en péril l'équilibre global de la commune et de ses habitants.

**Soyons responsables,
limitons notre consommation.**



RECENSEMENT

Résultats de la campagne

La Municipalité a organisé sa campagne de recensement du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 sur l'ensemble de la commune.

Les chiffres officiels de l'INSEE indiquent qu'au 1^{er} janvier 2024, Montarnaud comptabilise désormais **4222 habitants**.

ÉLECTIONS

Européennes 2024



Du 6 au 9 juin 2024, se dérouleront dans les 27 États de l'Union Européenne, les 10^{èmes} élections européennes.

Les électeurs ont jusqu'au 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales en mairie de Montarnaud. Pour les inscriptions en ligne, la date limite est fixée au 1^{er} mai 2024.

Conditions :

Pour un citoyen français :

- ➡ Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ➡ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou expirés depuis moins de 5 ans à la date de la demande d'inscription.

Pour un citoyen européen :

- ➡ Justificatif de sa qualité de ressortissant d'un pays de l'Union Européenne.
- ➡ Document d'identité en cours de validité.
- ➡ Justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois.

Vous avez la possibilité de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site Internet :

www.service-public.fr

PHOTOVOLTAÏQUE

À la maternelle



La municipalité a entamé un travail sur la sobriété énergétique et sur la réduction des factures d'énergie. En effet, le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter, comme nous l'observons tous.

Pour rappel, les collectivités publiques, comme Montarnaud, n'ont pas bénéficié du bouclier tarifaire, et il est donc très important de réduire les coûts pour les finances locales. Nous avons donc décidé de procéder à la pose sur les toitures de l'école maternelle de panneaux photovoltaïques.

Les travaux se sont déroulés durant les vacances de février afin de ne pas gêner nos enfants dans leurs apprentissages.

L'électricité ainsi produite sera consommée par l'école.

Cette solution entre également dans notre volonté de réduire notre impact environnemental. En effet, elle permet de produire de l'électricité de manière propre et durable.

Le calcul du dimensionnement de l'installation a été fait en collaboration avec les services dédiés de la CESML qui nous ont accompagnés dans la préparation de cette démarche. Leur expertise nous a permis de mettre en place une installation qui ne produira que ce qui est consommé lors de l'occupation des locaux par les élèves et leurs enseignants.

Les calculs effectués nous promettent que les investissements de la commune seront entièrement rentabilisés à très court terme (5 à 7 ans maximum). A l'issue de cette période, l'ensemble de l'électricité produite ne coûtera rien à la commune, hormis l'entretien des panneaux. Ce dispositif est appelé à se généraliser sur les toitures des locaux municipaux en fonction de leur potentiel de production et de besoin d'énergie.

La commune, dans le cadre de la loi APER, a d'ores et déjà identifié sur son territoire des Zones d'accélération d'énergies renouvelables afin de répondre à l'enjeu environnemental de relocalisation de la production d'énergie et de développer des énergies renouvelables sur le territoire.

Lors du Conseil Municipal du 15 janvier 2024, la commune de Montarnaud a délibéré sur une cartographie reprenant les toitures des établissements communaux, les parkings de plus de 1500 m² pour la pose d'ombrières, et la zone de la centrale électrique de Tamareau.

Cette délibération sera reprise au niveau de la CCVH, avec celles des autres communes.

LE TOUR CCVH



Un relais sportif intercommunal

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault a décroché le label Terre de Jeux 2024. Afin de le faire vivre pleinement sur les 28 communes, cette dernière va organiser une manifestation sportive le **samedi 25 mai** : « **Le tour CCVH** ». Il s'agit d'une course de relais avec transmission d'un témoin entre les 28 communes de la CCVH.

Son objectif est de donner lieu à une grande fête populaire et fédératrice autour de la pratique sportive. La CCVH souhaite ainsi la rendre accessible à tous, créer des liens entre les habitants et l'utiliser comme un outil de cohésion et de convivialité.

Chaque commune décide des modalités d'organisation, elles sont sollicitées pour travailler sur le tracé avec une cohorte de sportifs non motorisés à constituer : « *Les volontaires pourront effectuer ce relais à cheval, à vélo, à pied, en trottinette, en courant. L'idée est qu'elles organisent aussi pour leurs étapes respectives, un comité d'accueil pour passer un moment convivial, en fonction de l'heure d'arrivée* ». explique Pierre Bellemere, le responsable jeunesse, sports et parentalité de la CCVH.

Le départ s'effectuera à Saint-Guilhem-le-Désert et l'arrivée au Pont du Diable. Tous les participants seront invités à la fin de l'étape pour célébrer cet accomplissement sportif, soit au total une **distance de plus 100 kms à réaliser de 8h à 21h**, avec passage de témoins au centre des communes.

« *C'est un moyen fort de montrer l'importance de l'intercommunalité et de pouvoir valoriser chaque commune. Symboliquement ce passage de témoin montre la force de la CCVH pour relier petites et grandes communes* ».

Le témoin sera réalisé par les élèves du lycée agricole de Gignac et co-fabriqué avec l'alternateur de Saint-André-de-Sangonis.

« *Il pourrait avoir comme symbole la vigne ou l'olivier et sera réalisé en partie à l'aide d'une imprimante 3D* ».

La CCVH organise une **seconde action fédératrice le 23 juin** prochain qui réunira à nouveau les 28 communes sur un événement sportif au complexe sportif de Saint-André-de-Sangonis. « *Elle prendra la forme d'une journée olympique inter-villages, avec la création d'équipes de 10 sportifs, avec le respect de la parité et de intergénérationnel* ».

L'objectif est de créer un moment convivial avec les équipes et le grand public, qui devront s'affronter lors d'épreuves de rugby, de foot, mais pas seulement comme l'explique Pierre Bellemere :

« *Nous allons dépasser les disciplines académiques et pourquoi pas, proposer un lancer de ceps de vignes, ou un parcours avec des tonneaux de vigne, de l'Esport...* ».

Contact : Pierre Bellemere
Service.sports@cc-vallee-herault.fr

ZOOM SUR...

BUDGET 2024 FONCTIONNEMENT 5 143

Pour 100 euros dépensés, la répartition s'effectue de la façon suivante :

BUDGET 2024 INVESTISSEMENT 4 692 000€

C'est un budget volontariste, avec pour objectif de « rattraper le retard en équipements de la Commune. »
C'est un budget prudent, les dépenses qui sont engagées sont couvertes pour partie par des recettes certain



ÉDUCATION JEUNESSE

2 222 000€

- Extension de l'école maternelle
- Lancement de la Maison des jeunes
- Plateau sportif (2^e tranche)
- Photovoltaïque élémentaire
- Réhabilitation ALSH Katchoucks
- City stade



ÉQUIPEMENTS

135 000€

- Eclairage Leds
- Accessibilité aux transports en commun
- Matériel d'entretien



CAVE COO

282



BUDGET

**Montant t
les travaux e**

4 472

000€



ines (subvention, Etat, Région, Département, CCVH, CAF et autres ...)

OPÉRATIVE

000€

SÉCURITÉ

100 000€

CADRE DE VIE

1 733 000€

- Fin de la vidéo protection

- Livraison maison des associations
- Chemins communaux
- Etude urbaine (définitive et provisoire)
- Route de Saint Paul et Valmalle
- WC public

T 2024

total pour
t les études

000€

BILAN DE MI-MANDAT

Le 15 mars 2020, vous nous avez massivement apporté votre confiance.

Nous nous étions engagés à travailler pour un Montarnaud moderne, attractif, tourné vers l'avenir, agréable à vivre, et accessible à tous. Le respect de nos engagements s'appuie sur trois valeurs :

- ▮ L'écoute : parce que nous sommes toujours à proximité.
- ▮ Le travail : parce que nous voulons répondre à vos attentes.
- ▮ La transparence : parce que nous n'avons rien à vous cacher.

Nous construisons l'avenir de Montarnaud en nous appuyant sur nos 7 piliers, comme annoncé dans notre programme.

Nous sommes à mi-mandat, 90% de nos engagements sont soit réalisés, soit en cours de réalisation, soit en démarrage et nous en sommes fiers.

1 LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



ENGAGEMENTS TENUS :

- ▮ Le Conseil Municipal des jeunes.
- ▮ Le Conseil des Sages.
- ▮ Les réunions de concertation avec les habitants.
- ▮ Les réunions publiques d'information.
- ▮ L'application Betterstreet.



RÉUNION DE CONCERTATION

2 UNE VISION À LONG TERME



ENGAGEMENTS TENUS :

- ▮ Le schéma directeur pour la commune.
- ▮ La prise en compte de la problématique de la raréfaction de l'eau potable.
- ▮ Participation à la construction et à la signature du Scot du pays Cœur d'Hérault.



EN COURS :

- ▮ Révision totale du PLU.

3 DES OBJECTIFS RÉALISTES, QUI PRENNENT EN COMPTE LA NOTION DE L'ENVIRONNEMENT



ENGAGEMENTS TENUS :

- Amélioration de l'entretien et de la propreté du village.

Prise en compte de la sécurité à plusieurs niveaux :

- Création du local de la police municipale, avec 3 agents équipés de véhicules et de vélo électrique.
- Mise en place d'un système de vidéo protection.
- Facilitation de l'accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite.
- Réhabilitation de la Fontaine du village et acquisition de la maison dite « Berenguer ».
- Installation de panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle.



EN COURS :

- Mise en place d'une signalisation provisoire, pour optimiser la circulation et le stationnement.
- Lancement des travaux de l'étude urbaine.



4 DES ÉQUIPEMENTS À LA TAILLE DE LA COMMUNE



ENGAGEMENTS TENUS :

- Réalisation de 4 classes supplémentaires sur l'école élémentaire.
- Augmentation de la capacité de la salle de restauration de l'élémentaire.
- Réalisation de l'isolation thermique des toits de l'école élémentaire, pose de panneaux photovoltaïques en 2025.
- Dépôt de la demande de subvention pour la désimperméabilisation et le verdissement de la cour de l'élémentaire.
- Création du transport scolaire depuis le collège jusqu'à l'école élémentaire.
- Valorisation globale de la Plaine des sports
- Réalisation d'un pumptrack.
- Maintien du terrain de tambourin en l'état.
- Maison des associations.



EN COURS :

- Installation définitive en 2024 et 2025, des locaux des ALSH Katchouck sur l'élémentaire.
- Fin de l'extension de l'école maternelle en avril 2024. Verdissement des espaces extérieurs et accueil de l'ALSH Ouistiti.
- Construction en 2024 de la Maison des ados.
- Réalisation d'un espace de jeux extérieurs à proximité du collège.
- Lancement au 1er semestre 2024 des travaux de liaison entre le parking du collège, les tennis et le plateau sportif + aire de Street Workout + aire de jeux d'enfants + City stade.
- Lancement des études pour la réalisation d'un skatepark et la mise aux normes du terrain de foot.
- Signature de l'achat de la cave coopérative et réalisation des travaux en 5 futures étapes.
- Étude de l'aménagement de la 1^{ère} tranche du cimetière.
- Construction de 28 logements sociaux inclusifs.
- Réalisation de 2 logements sociaux supplémentaires.
- Création d'un immeuble commercial à l'entrée de ville.
- Création de WC publics sur le premier trimestre 2024.



5 UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES AUTRES COLLECTIVITÉS.



ENGAGEMENTS TENUS :

Aucune des réalisations décrites ci-dessus n'aurait pu être réalisée sans le soutien conjoint de l'État, la Région, le Département, la communauté de communes de la vallée l'Hérault, mais aussi de certaines administrations et notamment la CAF.

À titre d'information, à ce jour :

Le montant des aides s'élève à	1 200 000€
Le montant de l'aide de la CAF à	260 000 €
Soit un total de.....	1 460 000€

A ce montant, il faut rajouter la participation aux travaux de la réfection de l'entrée de ville du côté de la ZAC.

Une aide du Conseil départemental de l'Hérault de....	360 000€
Le montant total serait donc de.....	1 800 000€

L'évolution des besoins d'équipements est en partie due à la création de la Zac et divers lotissements.

Les aménageurs nous ont déjà versé la somme de **1,3 million d'euros** sur la base de conventions déjà établies.

Ils doivent nous verser 860 000€ pour les opérations à venir.



VIDÉO PROTECTION



PLATEAU SPORTIF



RÉHABILITATION DE LA CAVE COOPÉRATIVE



EXTENSION ÉCOLE MATERNELLE

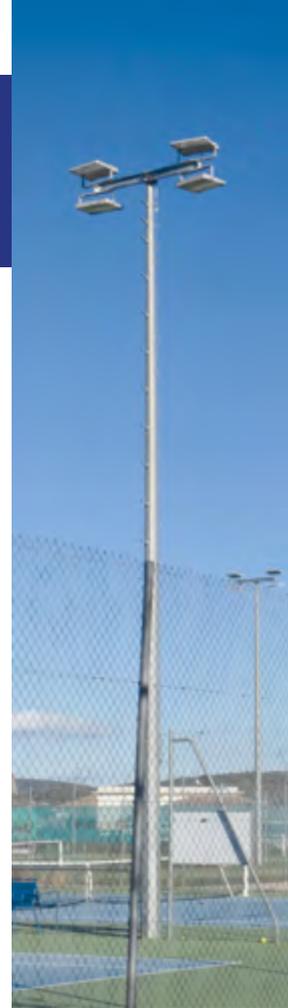
6 UNE ATTENTION RENFORCÉE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

ENGAGEMENTS TENUS :

- Désignation d'un nouveau prestataire pour les repas à la cantine, en conformité avec la loi Egalim.
- Conservation du label zéro phyto.
- Végétalisation et reverdissement de certains espaces publics.
- Entretien des ruisseaux et des cours d'eau (GEMAPI avec la CCVH).

EN COURS :

- Réalisation prochaine des déplacements doux pour la desserte de tous les équipements scolaires.
- Remplacement d'environ 300 lanternes par des leds.
- Reprise de l'entrée de ville côté Zac en 2024, avec la création d'une voie douce qui permettra de traverser l'ensemble du village.
- Résolution du problème des constructions illicites, des terrains du SIADE du Mas Dieu.



7 UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.

ENGAGEMENTS TENUS :

- Création du service « Montarnaud au quotidien ».
- Réorganisation des services de la mairie.
- Création d'un véritable Centre communal d'action sociale, avec local et personnel.
- Création de la permanence de l' élu.
- Redynamisation de la politique culturelle de la commune.
- Déménagement de l'association Espoir pour un enfant.
- Transfert du local des agents techniques municipaux.



CADRE DE VIE

BETTERSTREET Ayez le réflexe !

Dépôt sauvage ? Trou dans la chaussée ? Vandalisme ?

Vous avez la possibilité de signaler les dysfonctionnements sur la commune via un simple clic ! Grâce à l'application citoyenne BetterStreet (téléchargeable gratuitement depuis un téléphone et via betterstreet.org sur ordinateur). En 2023, la mairie a reçu **229 demandes** de la part des administrés, **191** ont été résolues au 31 décembre 2023, soit **83%** des doléances.

Google play



Apple



ENVIRONNEMENT Respectez-le !

Encore trop de **dépôts sauvages** sont constatés par la Police Municipale sur notre commune. En plus de polluer notre cadre de vie, ces actes d'incivilité mobilisent les agents du service technique et de la police pour trouver une solution à leur enlèvement, et leur auteur. La garrigue, les parcs, les aires de jeux et la forêt ne sont pas des poubelles en plein air et ces agissements sont réprimandés par la loi.



Chaque jour, les agents font le tour du village pour essayer de vous faire bénéficier du cadre de vie le plus agréable et propre possible.

Les déjections canines.



Vous aimez vos amis à quatre pattes ? Nous aussi, sauf leurs déjections ! La commune met à votre disposition **11 totems** canins implantés sur : la Grand Rue, l'Esplanade, jeu de boules, parking de la mairie, rue des Tourrettes, aire de jeux du Pradas, mail Georges Sand, rue des Cinsaults, montée des Pouses.



C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**



Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT!



DÉCHETS VERTS

Ne les brûlez pas dans votre jardin !

Enflammer des végétaux, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement qui viennent s'ajouter à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin.

Brûler des déchets verts, c'est interdit par la Loi.

La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 a modifié le code de l'environnement. Il est formellement interdit de brûler des biodéchets à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect, une contravention de 750€ peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France depuis février 2020.

TRAVAUX État des lieux

Travaux provisoires de l'étude urbaine :

La consultation des entreprises pour la mise en place de cheminements doux provisoires est en cours. Ces travaux consistent à mettre en œuvre des balises plastiques et un marquage jaune pour matérialiser des espaces de circulation réservés aux piétons et enfants circulant en trottinette et vélo, sans oublier l'ajout des passages piétons manquants.

Les rues concernées par l'absence de trottoirs permettant une circulation sécurisée seront par la suite rénovées dans le cadre de la requalification des espaces publics.

Fin des travaux du plateau sportif :

Démarrés en octobre 2023, pilotés et financés à 100% par le Département, la réalisation de ce nouvel équipement partagé comporte un terrain de handball et deux terrains de basket. Usage exclusif aux collégiens en période scolaire, et accessible aux Montarnéens les soirs, week-ends et durant les congés. L'inauguration de ce terrain permettra sans doute la création d'une association de basket ball à Montarnaud.

Deuxième tranche de la Plaine des sports :

La consultation des entreprises pour l'aménagement de la Plaine des sports est en cours. Le dossier comprend plusieurs lots : la réalisation des voiries, cheminements et réseaux reliant les différents espaces du périmètre; la fourniture et la pose d'une structure de musculation et de jeux pour les plus petits; l'aménagement paysager du site, avec la plantation d'arbres et arbustes adaptés à notre climat; la mise en place d'un City stade dédié au football.

Compte-tenu du coût important, le projet de skatepark mérite une étude plus approfondie et a été retiré dans l'immédiat du marché de travaux.

Étude urbaine avant projet :

Dans la suite de l'étude de faisabilité réalisée en 2022, le projet pour la requalification des espaces publics du cœur de village est en cours depuis le mois de novembre. La mission confiée au cabinet d'architectes « Traverses » consiste à réaliser le projet de sécurisation et d'embellissement du périmètre concerné et de préparer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. Ceux-ci se dérouleront en 3 tranches, avec une priorité au secteur de l'avenue de Montpellier et de l'esplanade.

Salle des jeunes :

Le permis de construire pour la construction d'une nouvelle salle dédiée à l'ALSH des ados a été déposé. Placée entre le collège et la Plaine des sports, ce bâtiment offrira aux adolescents Montarnéens, un nouvel espace d'accueil adapté pour les nombreuses activités encadrées par nos animateurs. Les travaux sont prévus pour une durée d'environ un an, avec une inauguration à la fin du premier semestre 2025.



Réhabilitation du pont sur le ruisseau des Mages en entrée de ville :

Faisant suite à la réalisation d'une chicane en fin d'année 2023 afin de réduire la vitesse en entrée de ville, le Département finalise les travaux pour embellir ce pont en maçonnerie permettant à la route de Bel-Air de franchir le ruisseau des Mages.

Financés à 100% par le Département, gestionnaire de cet ouvrage d'art, les travaux consistent à réhausser le parapet en maçonnerie, remplacer les garde-corps vieillissants et finaliser les trottoirs.

Aménagement de l'entrée de ville depuis l'A750 :

Avec l'achèvement de la réalisation des murs de clôture des lots de la 3^{ème} et dernière tranche de la ZAC du Pradas, nous pouvons désormais lancer la consultation des entreprises pour la réalisation de l'entrée de ville depuis l'autoroute A750. Les travaux consistent à reprendre la chaussée existante dégradée, dont les 2 voies seront séparées par un îlot central qui formera une chicane au droit de l'accès à la ZAC, afin de ralentir la vitesse de circulation et de sécuriser la traversée piétonne et cyclable. Les voies douces seront également reprises et créées pour assurer la continuité, sans oublier l'aménagement paysager permettant de végétaliser et marquer l'entrée de ville. Les travaux sont financés en partie par le Département, gestionnaire de la route départementale, la commune et nous espérons l'État et la région au titre des déplacements doux. Le démarrage des travaux est prévu pour la fin d'année 2024, et devraient se finaliser en début d'année 2025.



SOLIDARITÉ

DÉFENDRE DES CAUSES ENSEMBLE

Merci à tous les Montarnéens, les associations et commerçants pour votre participation massive à chaque sollicitation !

Pour Octobre rose, entre la vente de parapluies roses et votre participation à la course rose, un chèque de **2250 €** a été remis à la Ligue contre le Cancer lors du Marché de Noël.



Vous avez été également formidables pour la nouvelle édition du Téléthon, grâce à vos actions et générosité, la Municipalité a pu récolter **2615€**.



Merci aux associations et aux Montarnéens pour leur formidable mobilisation. Une mention spéciale pour les clubs de badminton, de foot, de randonnée, de Hand, de body taekwondo et l'école de musique pour ces moments de partage et de solidarité.



BROCANTE

Solidaire

À la Maison Bérenguer, située au 37 avenue de Montpellier.

Propriétaire des lieux, la municipalité a décidé d'organiser au mois de janvier, des matinées vide grenier pour vendre tous les meubles et accessoires présents dans les lieux.

Au total, la somme de 366 € a été ainsi récoltée.

Une nouvelle brocante aura lieu au printemps à l'extérieur, avec d'autres meubles et ustensiles à la vente.

Pour rappel, ce vide grenier a pour objectif de financer des jeux extérieurs pour le futur parc pour enfants qui sera construit en ces lieux et qui fera office de relais piéton protégé, entre la route de Montpellier et l'Esplanade au travers d'une passerelle sur la Mosson.



MÉMOIRE DES ANCIENS

Ateliers

Un projet mené en partenariat avec le CCAS, la bibliothèque, les membres du Conseil des Sages et l'autrice montarnéenne Eni Ell qui a écrit son second roman policier intitulé « La grand daddy home », inspiré de personnages et de faits réels.

L'idée est de proposer aux seniors, quatre ateliers de prises de parole animés par ENI ELL (médecin gériatre, passionnée d'histoire et romancière) afin de faire parler les anciens du village, de la vie quotidienne, du passé, de leur jeunesse.

La base de discussion « *est la véritable histoire de mes ancêtres de la révolution française à la seconde guerre mondiale. Grâce aux écrits que m'ont laissés mon grand-père et mon arrière-grand-mère, institutrice. Génération après génération, j'ai pu découvrir les histoires de vie de mes ancêtres, leur métier et les aléas de leur vie : période de tuberculose, les mariages en 1939, l'école, les routes...»*

Cette action intergénérationnelle est basée sur la réminiscence. Les participants auront le choix des textes et périodes pour échanger sur la vie quotidienne, leurs vécus...

L'objectif est de faire travailler leur stimulation cognitive, leur confiance en eux et leurs liens avec les autres, puis dans un second temps, le but est d'enrichir et de valoriser le fruit de ces ateliers grâce à l'utilisation du support numérique et à des échanges intergénérationnels (implication des classes de primaire de l'école par exemple).

Dates :

05/04/2024 - 26/04/2024 - 31/05/2024 - 20/09/2024

Lieu : Maison des Associations de 10h00 à 11h30

Inscriptions au : 04 99 61 43 26 ou 04 67 55 40 84



NUMÉRIQUE e-santé

L'animation Territoriale du Cœur d'Hérault de l'Ufcv met en place des ateliers à destination des seniors, afin de les accompagner dans l'utilisation de l'ordinateur, de la tablette et du téléphone portable pour réaliser les démarches de santé en ligne.

Dans ce cadre, des séances collectives gratuites ont été pensées et construites pour accompagner et aider les seniors dans l'utilisation des outils en ligne :

- Mon Espace Santé (le carnet de santé numérique) : pour créer son compte, stocker et partager des documents.
- Ameli (Assurance Maladie En Ligne) et MSA : pour consulter ses remboursements et télécharger des attestations.
- Doctolib : pour prendre des rendez-vous médicaux et comprendre le fonctionnement de la téléconsultation.

Par ailleurs, ces ateliers collectifs permettent à chacun de s'initier à l'informatique : mails et pièces jointes, scan de documents, copier/coller.

Infos et inscriptions au :

04 99 61 43 26 ou 04 67 55 40 84

Mail : ccas@montarnaud.fr



PROGRAMME Numérique e-santé



Applications / tél. & tablette

Mardi de 09H30 à 11H30

aux dates suivantes :

02, 16, 30 avril

14, 28 mai

11, 25 juin

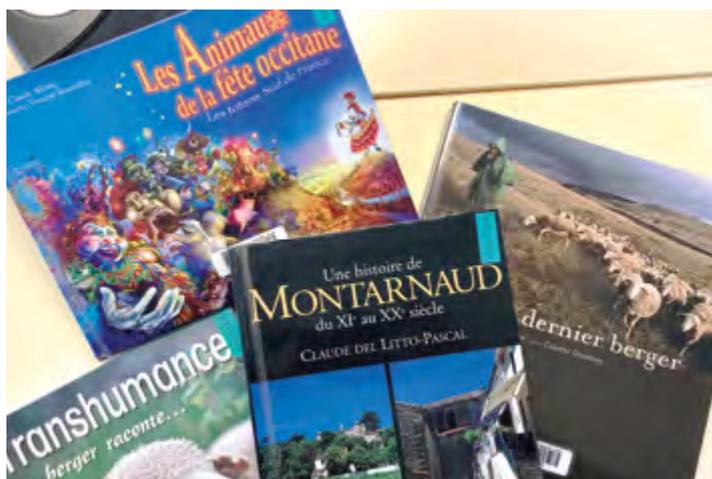
09 juillet

à la salle du conseil

JEUNESSE

ANIMAL TOTÉMIQUE

Atelier d'écriture



Une cinquantaine d'élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire travaillent actuellement sur l'écriture de légendes autour des 5 animaux retenus après les votes des Montarnéens, du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil des Sages (l'abeillard, les 3 boucs, le mouton, le taureau et le sanglier). Leurs textes doivent évidemment mettre en avant l'animal, mais aussi respecter l'histoire du village (son passé) et le patrimoine local (maisons, château, moulin, rivière...).

Deux enseignantes se sont investies dans ce projet en lien avec le patrimoine, le Moyen-Âge et le conte. Afin de stimuler l'imaginaire des élèves et leur faire apprécier la richesse du patrimoine du village, elles ont organisé une visite de l'église, le château, l'horloge, la chapelle... L'un des choix pédagogiques a été d'étudier la toponymie et les différents espaces géographiques de la commune.

Chaque groupe a en charge un animal et travaille sur les contes et légendes en partenariat avec la bibliothèque par le biais de lectures en classe. « *Nous en sommes à la phase de récupération de données géographiques, historiques et littéraires. Nous travaillons sur l'histoire de Montarnaud, on pioche des éléments factuels pour ancrer la légende dans le réel et la faire partir dans l'imaginaire. Nous avons élaboré des cartes et repères* ». expliquent Caroline Le Roux et Audrey Carcanade, les institutrices des deux classes.

Par la suite, un nouveau vote organisé par la Municipalité permettra de choisir notre animal totémique.

APPRENDRE En jouant !



Encore un beau projet intergénérationnel sur la Commune. L'école élémentaire ouvre ses portes aux membres du Conseil des Sages.

Cathy, Claudine, Michel, Marie Hélène, Éric et Mireille et les 26 élèves de CM1/CM2 ont pu jouer ainsi ensemble en janvier dernier. Répartis en groupe, ils ont pu découvrir ou redécouvrir des jeux de société qui nécessitent des notions de mathématiques et de français.

Pour Audrey Carcanade, leur institutrice :

« *L'idée est de faire du lien intergénérationnel, tout en jouant à des jeux comme le Rummikub, Triomino, le Mot le plus long, qui font appel à des notions d'orthographe et de mathématiques. C'est une approche ludique de l'apprentissage pour les élèves* ».

D'autres séances de jeux seront programmées tout au long de l'année et la prochaine en date est le mardi 26 mars.



LES BOÎTES À LIVRES

Vous attendent !

Les deux dernières boîtes à livres ont été installées le 18 janvier aux aires de jeux Lucie Aubrac et Abraham Lincoln. Un beau projet intergénérationnel réalisé par les enfants du centre de loisirs jeunesse, les ALSH Katchouk et ados et des membres du Conseil des Sages.

Pour rappel, la commune dispose au total de 4 boîtes à livres, les deux autres sont situées à l'école maternelle et élémentaire. A souligner que le mode d'emploi de ces boîtes a été réalisé et écrit par les élèves de CM1/CM2.

Un projet municipal réfléchi avec le Conseil Municipal des Jeunes et qui s'est traduit par la mise en place d'ateliers de bricolage et d'écriture entre les enfants et les sages.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Jardinage et végétalisation.

Un projet multi partenariats entre l'école élémentaire, la Mairie, le Conseil des sages, l'association Les Jardins de Tellus et la bibliothèque.

L'objectif est de végétaliser la cour de l'école et d'embellir les abords de la bibliothèque. Il va se traduire par la plantation d'espèces vivaces accompagnée de la création d'étiquettes sur les panneaux, puis de la décoration des bacs par les élèves sur les deux lieux, comme nous l'explique l'enseignante Caroline Le Roux :

« J'ai un projet jardin tous les mardis après-midi dans les classes. Nous voulions accompagner ce projet de végétalisation, qui couvre un champ multiple de compétences : ateliers littéraires, peinture, bricolage, confection de boutures... ».

Des séances de recherche documentaire autour des jardins secs ont été organisées : *« Sous l'œil avisé de Michel, un membre du Conseil des sages, les élèves de CM1/CM2 sont allés à la bibliothèque pour étudier et choisir les essences de plantes les plus adaptées à la sécheresse. Nous avons effectué une séance de bouturage, nous avons rempli les bacs de boutures de romarin, de lavande et de sauge, pour ensuite procéder à la plantation ».*

Un projet pédagogique transversal, avec une partie lecture, recherche documentaire, un travail sur le cycle de vie d'une plante, la gestion de l'eau, le développement durable, le vivre ensemble et en plus la possibilité de croiser les générations. *« Nous allons compléter nos séances de recherche documentaire avec de la recherche numérique sur tablette à l'école, pour établir des cartes d'identité des plantes. Par la suite, les élèves participeront à la production d'écriture de panneaux explicatifs ou poétiques que nous apposerons sur les bacs ».*

Actuellement, les acteurs du projet réfléchissent au positionnement des jardinières par les élèves et à la définition d'un projet collectif artistique pour leur décoration. Les plantations commenceront dès l'arrivée du printemps.



PARENTALITÉ

Atelier « parents partage »

Une action en direction des parents d'enfants et adolescents. Dans le cadre du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) la commune a défini plusieurs thématiques dont celle de l'accompagnement à la parentalité. Dans le diagnostic de territoire effectué pour le lancement de la C.T.G., il avait été pointé le manque d'actions mises en place autour de l'accompagnement à la parentalité sur la commune. Pour pallier ce manque, la municipalité a voulu proposer ce temps d'échange.

Depuis le début d'année, sur Montarnaud, sont proposés des ateliers libres destinés aux parents des 3-17 ans : « Parents Partage », sur les problématiques parentales du moment. C'est l'occasion une fois par mois de prendre un temps pour soi, entre parents, pour échanger et partager dans un espace convivial, en toute confidentialité et avec l'éclairage d'une professionnelle.

L'atelier est animé par Léa de l'association **Grand'Dire Ensemble** qui intervient depuis plus d'une dizaine d'années, auprès des parents et des acteurs éducatifs, pour un accompagnement global de l'enfant. Sa spécificité est l'éducation émotionnelle et relationnelle.

Cet atelier est aussi l'occasion de lutter contre l'isolement des parents, de trouver des solutions, de changer de regard sur notre comportement et celui des enfants. C'est l'occasion d'acquérir des clés de compréhension et de s'équiper d'outils pour réagir de façon adaptée.

C'est gratuit et sans obligation de suivi. L'atelier peut accueillir jusqu'à 12 parents mais 2 places sont gardées disponibles à chaque séance pour les urgences parentales.

Dates et modalités d'inscription :

25/04, 28/05, 25/06, 24/09, 05/11, 10/12

Lieu : Maison des associations

Horaires : 19h30 à 21h30 (repas partagé)



Téléphone :
06 17 37 82 04

Témoignages de parents sur les ateliers :

« Mes colères sont sous contrôle ».

« Plus de paix, de relations, d'écoute... ».

« J'ai véritablement constaté des changements dans la relation avec mes enfants. »

« Une aide inestimable, merci ».

« La parole est libérée, les échanges constructifs ».

« J'ai aimé les clés pour dédramatiser les crises ».



PROJET

Jean-Pierre Jullian : l'autodidacte

Originaire de Montpellier, Jean-Pierre Jullian, musicien et compositeur, est un artiste complet qui collabore non seulement dans l'univers musical mais aussi dans ceux de la danse, du théâtre, de l'image et des arts plastiques. Il multiplie les coopérations avec des grands noms de la musique : Barre Philips, Michel Petrucciani, André Jaume, de la danse : Anne Martin (Cie Pina Bausch), Mitia Fedotenko, mais également du théâtre : Pierre-Jean Peters, Jean Claude Giraudon, tous deux comédiens et metteurs en scène. Performances plastiques, vidéo, peinture : Sumi (danseur), Hiroshi (musicien). Diplômé d'état de jazz, il enseigne la batterie et les percussions à des élèves de l'école primaire à l'université, de 1984 à 1994, ainsi qu'au JAM (Jazz et Musiques actuelles) à Montpellier.

Préadolescent, il adulait la batterie : « *J'en joue depuis l'âge de 12 ans et en parallèle, je me suis mis au piano.* » il n'a jamais pris de cours, et a toujours aimé le rock emblématique. Ses sources d'influence sont en outre Led Zeppelin, Deep Purple, Genesis...

« *J'ai découvert le jazz en écoutant la radio et en tombant un jour sur John Coltrane, ça été une révélation ! Par la suite je me suis à jouer dans plusieurs groupes et clubs de jazz.* »

Au départ, Jean-Pierre Jullian suivait un cursus à l'école hôtelière et jouait au foot, jusqu'au jour où « *J'ai tout quitté pour me consacrer à la musique en professionnel à l'âge de 17 ans, je suis devenu intermittent du spectacle. J'ai appris les accords au fur et à mesure. C'est à cette période d'adolescence que j'ai pris la décision d'être en osmose avec ce que je suis vraiment. Je me suis formé sur le tas et me suis forgé un monde harmonique qui me plaisait.* »

Depuis les années 80, Jean-Pierre est présent sur les scènes en France et à l'étranger. En 1987, il compose sa première

pièce musicale de jazz contemporain : « *Minoterre* », commande d'État pour trio et orchestre à l'opéra de Montpellier. C'est la pièce fondatrice de son parcours de compositeur. « *A ce moment-là, je travaillais sur la mythologie antique et je voulais faire un jeu de mots entre taureau, terre, minotaure... Il y a eu un appel à projet de création et je l'ai remporté. C'était super d'avoir à disposition un orchestre !* ».



Avec deux amis musiciens, ils ont investi un lieu situé en pleine campagne à Lauret, pendant 10 ans ! « *Nous avons sorti tracteurs et poules, et retapé un vieux poulailler pour en faire une salle de spectacle, où l'on donnait des concerts tous les dimanches après-midi. Il y avait une ambiance familiale et conviviale.* »

Jean-Pierre continue à écrire de la musique et participe à différents projets, « *Ça fait 10 ans que j'ai trouvé un label de musique à mon écoute et qui m'a permis d'enregistrer 3 disques. Un 4^{ème} est en projet et le 5^{ème} en gestation.* ».

Lors de son parcours, il rencontre un collectif d'artistes japonais qui œuvre dans la danse, la musique, le théâtre, la performance, le happening. « *La première fois où je suis allé au Japon, c'était à l'initiative de Barre Philipps, contrebassiste, qui, très touché*

par le tremblement de terre de Kobé, a voulu rassembler des artistes pour jouer dans des salles de spectacle, dans la rue, et cela a dégagé plein de bonnes choses. ».

De 1999 à 2005, il a beaucoup tourné à l'étranger au Japon, en Chine, au Vietnam, Mexique, Amérique Centrale, Finlande, Estonie. En parallèle en France, il s'investit dans le monde de la danse avec le chorégraphe Luc Maubon, le couple de danseurs russes Mitia Fedotenko et Natacha Kousnetsova. Impossible de coller une quelconque étiquette musicale à ce 'touche à tout' : « *Je n'arrive pas à définir quel est mon style de musique, ce sont des notes, des thématiques qui me nourrissent. C'est le résultat d'un métissage de rock, de musique, ethnique et contemporaine. Ce qui m'inspire c'est une personne, une lecture, les valeurs humanistes : respect, tolérance...* ».

Dernière représentation en date, l'été dernier au Festival d'Avignon avec du théâtre « *Nous avons repris un projet né en 2013 que nous avons laissé de côté. Une création, que nous avons joué également au festival de théâtre d'Aniane et nous allons poursuivre sur les scènes nationales de Narbonne et Pézenas.* ».

Découvrez l'univers de Jean-Pierre Jullian



RAITS



Bibliothèque : une nouvelle page s'écrit ...



Avec l'arrivée de Maud Sentein.

Originaire de Saint-Étienne, elle a fait des études en agronomie, complétées par une année de formation en tant qu'animatrice gestion qualité. Elle a travaillé un temps dans l'industrie et le milieu hospitalier.

Arrivée à Montpellier en 2001, elle s'est installée à Saint Paul et Valmalle en 2004. *« J'ai rencontré des difficultés à intégrer le milieu animation qualité car dans la région, il n'y a pas beaucoup d'industries. En 2006, j'ai donc passé le concours de professeur des écoles ».*

Enseignante à Gignac pendant quelques années, Maud Sentein a ensuite pris une période de disponibilité pendant laquelle elle a fait du bénévolat à la bibliothèque de Saint-Paul-et-Valmalle pour découvrir cet univers et le réseau de la lecture publique : *« J'étais super motivée car j'ai toujours aimé la lecture et l'écriture et cela m'a semblé naturel ! J'ai eu envie de m'investir davantage, j'ai donc suivi une formation en 2020 à Pierres Vives en tant qu'auxiliaire de bibliothèque. Cela a renforcé mon idée que j'avais vraiment envie de travailler dans le milieu du livre. En juillet 2023, la question de rester ou pas dans l'enseignement s'est alors posée... ».*



Après un peu de bénévolat à la bibliothèque de Montpeyroux, elle reçoit un appel de l'ancienne responsable de la Bibliothèque de Montarnaud :

« On m'a demandé de venir en renfort d'un agent en arrêt, je pensais y rester quelques semaines et on m'a proposé de reprendre le secteur adulte et la direction. » Maud a accepté : *« C'était un beau challenge à relever ! Reprendre la section adulte, les missions administratives et la gestion de l'équipe ».*

Avec une certaine philosophie :

« Je ne suis pas quelqu'un qui arrive et qui souhaite tout révolutionner. Néanmoins en attendant la création de la médiathèque nous allons avancer. Certaines collections ont déjà bougé et nous avons créé de nouvelles animations dans le secteur adulte avec l'équipe jeunesse ».

Elle précise qu'elle souhaiterait créer des manifestations type café littéraire et indique qu'un projet est en cours de construction, avec le TPVH : une lecture en déambulation dans le village sur les thèmes du patrimoine et de St Jacques de Compostelle.

Une console de jeux a déjà été mise en place et le message est clair :

« Nous n'avons surtout pas envie d'avoir une bibliothèque silencieuse, ne proposant que des livres, mais proposer un lieu convivial, d'échange et de partage. Un véritable lieu de vie avec de l'effervescence, une notion de tiers lieu et non la vieille image de la bibliothèque universitaire où l'on dit chut ! ».

Le partage culturel passe par les livres, les jeux vidéo, les DVD, les CD, ce qui compte pour nous, c'est l'animation et l'échange ».

Pour ce faire, **Johan Courbot**, 23 ans, a rejoint l'équipe récemment.

Originaire de Montarnaud, il a suivi ses études au Collège de Montarnaud puis aux lycées Jean Monnet et Champollion pour se spécialiser en Réseau système numérique et informatique. Par la suite, il a enchaîné plusieurs emplois dans l'automobile, la boulangerie, l'association des paralysés de France, où il a réalisé un service civique pendant 6 mois dans l'animation informatique.

« Je fréquente la bibliothèque en tant qu'utilisateur depuis des années, notamment le multimédia. J'ai commencé à y travailler, en décembre 2023, en renfort de l'équipe pour le rangement, le tri des livres, la navette, et pour les animations, type jeux de société, Escape Game ».

En parallèle, Johan est toujours surveillant au Collège de Montarnaud, un atout dans son travail, grâce aux liens qu'il peut tisser en dehors de l'enceinte de l'établissement : *« Ce qui me plaît, c'est le contact avec l'équipe et le public et notamment les collégiens qui sont nombreux à fréquenter la bibliothèque ».*

A noter, que Jessie et Aurore œuvrent toujours pour le secteur jeunesse, la première davantage en lien avec les écoles et la crèche et la seconde pour le volet animations.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30/18h30

Mercredi : 9h/12h et 14h/18h30

Vendredi : 15h/18h30

Samedi : 9h/12h

VIE ASSOCIATIVE

MAISON DES ASSOCIATIONS **Fin du chantier !**

Démarré le 24 avril 2023, la livraison est prévue pour fin mars. Le rez-de-chaussée, ouvert sur un jardin, aura des fonctions multiples : il sera le lieu du soutien en informatique offert par la municipalité, mais pourra également accueillir, sur réservation, des réunions, assemblées générales, expositions, événements.

Montant total des travaux estimé à **398 000 € HT** - Subvention du Conseil Départemental **100 000 €**

AÏKIDO CLUB



Fondé en juillet 2016 par Nicolas De Araujo (4^{ème} dan - Brevet d'État) et Valérie R. De Araujo (2^{ème} dan), l'Aïkido Club de Montarnaud pratique son activité à la Halle des Sports.

Ouvert à tous, le club propose des cours les lundis et les vendredis à 20h15, pour une pratique mixte et sans distinction d'âge.

L'aïkido permet de développer des aptitudes physiques : la souplesse, la tonicité musculaire, l'équilibre, la coordination des gestes et la respiration mais également d'améliorer l'endurance physique, la rapidité et de renforcer le bien-être, l'énergie vitale et la mobilité du corps.

En aïkido, la compétition n'existe pas. Le challenge est ailleurs car « la vraie victoire est la victoire sur soi », comme le disait Morihei Ueshiba, le fondateur de la discipline. L'aïkido propose une progression technique mais également mentale par un apprentissage continu. Cette double progression se matérialise par un changement intérieur (sérénité, confiance en soi, concentration) et extérieur (relâchement et réceptivité accrue) dans la pratique au dojo comme dans la vie quotidienne.

Deux cours d'essai vous seront offerts pour tester la discipline.

TARIFS 2024 : Adultes : 160 € Tarif Réduit* : 120 €

CONTACT : Nicolas De Araujo (président)

Tél : 06 81 19 62 57

Mail : nicolas.de.araujo@gmail.com

RANDO MONTARNAUD

La convivialité avant tout !



Cette association créée en 1987 ne cesse de voir grimper son nombre d'adhérents : 99 à ce jour ! Elle a dû cependant s'adapter à leurs besoins, et elle propose désormais 4 groupes de niveau de randonnée afin de satisfaire les besoins de chacun, de 200 mètres de dénivelé positif à plus de 700 mètres.

Annie Chasle est présidente du club depuis juin 2022 :

« En plus de marcher ensemble, c'est le plaisir d'échanger, de discuter et de partager un repas, un moment ».

L'association propose des randonnées à la demi-journée ou à la journée et également des séjours de plusieurs jours, et assure des rendez-vous chaque semaine : les mercredis, jeudis et dimanches. Les déplacements se font en covoiturage avec comme point de départ, l'école maternelle et la halle aux sports.

« Nous avons effectivement en semaine plus de retraités, mais le club est ouvert à tous et pour tous les âges. Nous allons d'ailleurs certainement proposer en plus des randonnées, des sorties vélos de route. Et pourquoi ne pas rebaptiser l'association rando, vélo, resto ».

Et plus sérieusement Annie Chasle explique que *« Tous les accompagnateurs vont passer prochainement la formation premier secours avec la Croix Rouge, afin de pallier les éventuels problèmes ».*

Rejoignez nous, la cotisation annuelle est de 25€

Renseignements au : 06 85 76 23 53

CLUB TAURIN

Partager nos traditions



Le Club est né en 2004 à l'initiative d'Anthony Garcia, enfant du village et actuel élu au cadre de vie.

Se sont succédés comme présidents par la suite Sébastien Valéro et Anthony Araujo, actuellement en poste et ce depuis près de 10 ans.

Natif également du village, passionné de taureaux et de chevaux, il pratique l'équitation camarguaise. Il a souhaité être président car : *« Je ne voulais pas que mes enfants et ceux du village ne connaissent pas ou plus, les taureaux dans la rue et toute cette culture associée ».*

Plus qu'une association sportive, c'est un état d'esprit *« Au club, nous sommes une famille, une bande de copains qui avons pour but de faire vivre le village, faire connaître les manifestations taurines et faire perdurer les traditions et ce depuis plus de 20 ans ».*

Le club Taurin fonctionne avec un bureau composé de 4 membres et 25 bénévoles. *« Nous sommes quasiment tous Montarnéens et de la même génération. Derrière nous, il y a toute une jeunesse active qui est prête pour la relève, nous avons pas mal de demandes car c'est un club fédérateur et c'est une récompense de tous nos efforts ».*

Le Club Taurin met un point d'honneur au respect du bien-être de l'animal *« Les gardians et les propriétaires de chevaux suivent et soignent les animaux tout au long de l'année. Le village est attaché à ses traditions et on essaie d'être le plus professionnel possible et ce, malgré la conjoncture économique et les augmentations de prix des manadiers, des assurances et de la sécurité ».*

Le 30 mars pour lancer la saison, le Club Taurin organise une soirée Carnaval à la salle des fêtes, suivront les ferias en avril et septembre ainsi que l'incontournable fête votive du mois d'août.

Bureau :

Président : Araujo Anthony

Vice-président : Egoroff Martial

Secrétaire : Ferreira Géraldine

Trésorière : Quinsac Anne

Renseignements : 06 61 25 82 72

ESPOIR POUR UN ENFANT

Une main tendue



Après un nouveau local, l'association arbore une œuvre d'art sur sa devanture métallique.

A la demande de la Mairie, l'artiste Jérôme Keucra a laissé parler sa créativité avec trois notions essentielles à représenter « enfant, solidarité et partage », qui symbolisent l'engagement et les valeurs de l'association.

Originaire de Pignan, ce trentenaire a suivi un parcours artistique après le lycée, il a fait les Beaux-arts à Nice et a passé le concours d'enseignant puis a été muté près de Troyes.

« J'ai pris une disponibilité pour me consacrer à la création. Je fais beaucoup de peinture. Initialement ma spécificité, c'est la sculpture. Je peins des paysages fantastiques, des créatures imaginaires mais je m'adapte selon les commandes ».

Il est passionné depuis son plus jeune âge par le graffiti *« Cet intérêt est venu avec l'observation dans la rue et de belles rencontres humaines, c'est une pleine liberté sans concession ».*

Une œuvre qui a nécessité une vingtaine d'heures au total *« J'ai travaillé avec un pinceau et de la bombe de peinture pour une meilleure tenue dans le temps »* explique Jérôme Keucra.

Ultérieurement, il réalisera pour la mairie une seconde œuvre sur le transformateur proche de la maison des Ados.

A souligner que les lettres apposées au-dessus de la devanture métallique ont été réalisées par les enfants du centre de loisirs.

PAROLE À...

Tribune de l'opposition

L'opposition n'a présenté aucune tribune pour ce nouveau numéro du Mag.

Pour rappel, nous sommes tenus à retranscrire l'intégralité du contenu de la tribune de l'opposition tel qu'il nous a été transmis.

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

Répéter un mensonge n'en fait pas une vérité !

C'est avoir une bien piètre opinion des élus que de vouloir faire croire que les décisions prises sont dictées par des intérêts autres que le respect de la règle. Non, les permis de construire ne peuvent être délivrés en contradiction avec la réglementation. La loi est la même pour tous. Le droit garantit la liberté de chacun. Nous avons répondu point par point aux critiques avec des arguments juridiques incontestables. Maintenant, si l'opposition n'est pas d'accord, qu'elle explique à tous pourquoi, et qu'elle nous dise comment elle ferait. Nous demandons des explications de vote ! Il est trop facile de s'opposer pour s'opposer ! Notre démarche, nos engagements n'ont pas variés, notre seule boussole est le bien de Montarnaud et de ses habitants. Vous nous avez donné mandat pour cela. Toutes nos décisions sont expliquées lors des séances du Conseil municipal ouvertes à tous.

La démocratie. L'exercice du pouvoir se fait par les élus formant la majorité. Ils sont le Conseil municipal et ont la légitimité pour gouverner. L'opposition a la liberté de critiquer, de surveiller les actions et aussi de proposer des solutions alternatives.

Montarnaudcvous

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 5/12/2023

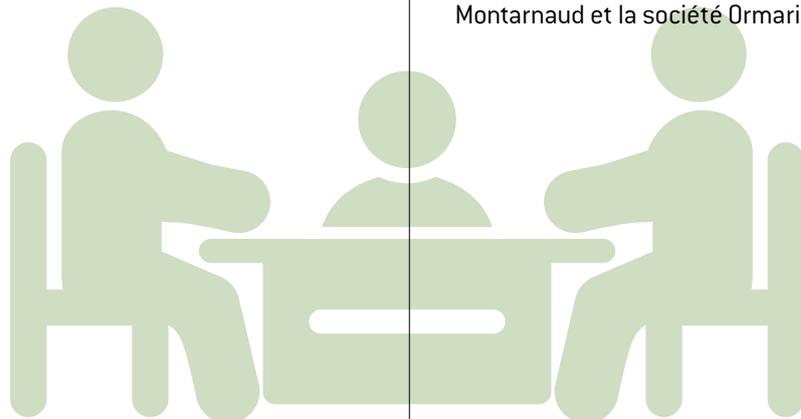
Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023.
- Création de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024.
- Adhésion de la Commune au groupement de commandes véhicules électriques et bornes de charges du syndicat Hérault Energies.

Séance du 15/1/2024

Adoption :

- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
- Débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2024.
- Modification du tableau des effectifs.
- Identification des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables (ZAE nR).
- Dénomination de voie.
- Séjour neige de l'ALSH/Modification du règlement intérieur.
- Cave coopérative/Acté d'échange entre la commune de Montarnaud et la société Ormarine.



RETOUR EN IMAGES

Vendredi 1 décembre



Les adeptes des jeux de société se sont retrouvés à la bibliothèque autour du jeu « Ark Nova ».

Jeudi 7 décembre



Musi'spectacle à la bibliothèque avec Flavia Pérez autour des « 4 saisons ».

Les 8 et 9 décembre



Beau succès pour le Téléthon avec une forte mobilisation des associations et des Montarnéens.

Mardi 12 décembre



Carton plein pour le traditionnel repas des aînés. Ils étaient 147 à participer à cette manifestation offerte par la Municipalité.

Samedi 16 décembre



Beau succès pour cette nouvelle édition du marché de Noël avec plus de 30 exposants, des bikers et Marc Tello.

Mercredi 20 décembre



Opération 8000 arbres, grâce à la dotation du Conseil Départemental, la Municipalité poursuit la plantation d'arbres sur la Commune.

Samedi 13 janvier



Cérémonie des vœux du maire à la population en présence de M. Delafosse, de J-F. Soto, H. Bourgi, T. Mathieu, H. Cabanel, N. Morère.

Samedi 20 janvier



Nuit de la lecture en présence des Petits Champions de la Lecture des classes CM1 / CM2 de l'école élémentaire et du T.P.V.H.

Mercredi 31 janvier



Remise officielle d'un chèque de 2615€ à l'Association Française pour la Myopathie.

Mercredi 31 janvier



Journées de création d'un court métrage d'animation avec l'ALSH Ados et 2 professionnels de la technique Stop Motion.

Jeudi 1 février



Sport pour tous avec le Comité Départemental du sport adapté de l'Hérault, à la halle des sports.

Dimanche 11 février



Véritable succès pour la 1^{re} représentation de la Cie Musica Lyrica, qui a proposé un marathon lyrique.

Vendredi 23 février



École maternelle : 81 panneaux photovoltaïques posés qui produiront 80% de la consommation.

Mercredi 28 février



Rencontre avec l'auteur Thomas Scotto à la bibliothèque pour accompagner les enfants à l'écriture d'un texte court et poétique.

AGENDA

AVRIL

Jeudi 4 à 10h30 Bibliothèque.



Musi'Spectacle Cie de L'Echelle.
Inscription au **04 67 55 48 16**

Vendredi 5 à 19h30

AU PROFIT DES ASSOCIATIONS
Assoe'montarnelles
L'ASSOCIATION LUCIANO FLAMENCO CULTURELLE

VENREDI 5 AVRIL A 19H30
SALLE DES FÊTES DE MONTARNAUD
DINER SPECTACLE

Avec le groupe Luciano Flamen'Co
Suivie d'une soirée dansante



Adulte 30 € / Enfant 15€
(moins de 12 ans)
Sangria
Tapas
Brazo de gitano
vin café

ENTREE SANS REPAS 15 €
AVEC 1 CONSOMMATION

RESERVATION OBLIGATOIRE

AU 06.11.28.79.83

Vendredi 12 à 19h Bibliothèque.

Soirée Graff et vidéo + projection du film « Muto »
Inscription au **04 67 55 48 16**

Samedi 13 à 18h30 Salle des fêtes.



Inspiré par la vie de Léonard de Vinci.
Film d'animation, tout public. Tarif unique : 5€
Vente des billets 30 min avant la séance.

Mercredi 24 de 15h00 à 18h00



Bibliothèque.
Initiation aux échecs.

Dimanche 28 de 8h00 à 13h00

VIDE GRENIER DE L'ASSOC'MONTARNELLES

Sur le parking de l'école maternelle.
Inscription : montarnalleassoc@gmail.com

MAI

Jeudi 2 de 9h00 à 17h30



Devant la cave coopérative.

Vendredi 3 de 19h00 à 22h00



Bibliothèque.
Soirée jeux de société.
Sélection : «Flashback»
Inscription au
04 67 55 48 16

Samedi 4 de 8h00 à 14h00

VIDE GRENIER DU COMITÉ DES FÊTES.

Parking de l'école maternelle.

Dimanche 5 de 8h00 à 14h00

BROCANTE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS.

Sur l'esplanade.

Mercredi 22 Esplanade.



Dimanche 26 à partir de 8h30



Sur l'esplanade.

Animations avec l'association « Lou palous »
les animaux de la ferme ainsi que
le duo les Mobil'hommes, pour une balade
rythmée de chansons
déambulatoires et participatives.
Restauration sur place food trucks.

Vendredi 31 de 20h30 à 23h30



Bibliothèque.
Initiation
au jeu de rôle.
À partir de 15 ans
Inscription au
04 67 55 48 16

JUIN

Samedi 1 à 17h30 Esplanade.

GRAND DÉFILÉ DES ASSOCIATIONS

Clin d'œil aux JO. Remise des récompenses
honorifiques, pot de l'amitié avec des jeux
proposés par Hérault Sport.

Mardi 4 de 19h00 à 22h00

Lecture en déambulation - Entre la Chapelle
et la Bibliothèque, du 12^{ème} au 21^{ème} siècle.
Animation avec la Bibliothèque et le Théâtre
Populaire Vallée de l'Hérault (TPVH).
Inscription au **04 67 55 48 16**

Vendredi 7 à 18h15



FÊTE DE LA TRANSHUMANCE.

Les brebis feront le tour du centre du village.
Promenades à dos d'âne, démonstration de
tonte de brebis, tour en calèche et découverte
du travail des chiens de bergers.
A partir de 19h00 - Parking maternelle.
« Marché Place au terroir »
animé par Marc Flynn et la Pena Camarga.

Dimanche 9

Élections européennes

Du 20/06 au 22/09



Vendredi 21 de 14h00 à 19h00

Don du sang à la Salle des fêtes.

Vendredi 21

Sur le parking de la salle des fêtes.

